

Chronique Joséphaine

de Christian Doublier

Chronique du 2 avril 2005

Le sanctuaire Saint Joseph de Bon Espoir à Espaly Saint Marcel, près Le Puy en Velay

Ce 25 mars, la simultanéité de la fête de l'Annonciation et du Vendredi Saint justifia la promulgation d'un nouveau Grand Pardon du Puy.

Pour en comprendre le sens et la portée il suffit de lire le reportage photo du 31 mars, réalisé par mon épouse, sur <http://www.lunivers.info>

La Providence a permis que nous rencontrions le R.P. Yannick Bonnet, sans rendez vous, en descendant du sanctuaire St Joseph de Bon Espoir, dont il est le recteur depuis deux ans, après avoir été marié, père de famille, polytechnicien, directeur d'une école d'ingénieurs et veuf. Autant d'expériences qui, avec sa bonté, lui permettent de comprendre les problèmes actuels de la jeunesse aculturée et sans repères pour la ramener à l'imitation de la Sainte Famille par Joseph, patron des familles.

Grâce à lui nous comprenons mieux l'importance, pressentie, de ce sanctuaire Joséphain, qui est l'un des trois sanctuaires de la « couronne » de Notre Dame du Mont Anis, avec le sanctuaire de St Michel à l'Aiguilhe et celui de St François Régis en contrebas de la cathédrale.

Et pourtant, à première vue, le sanctuaire est décevant par son architecture : un immense St Joseph tenant l'Enfant-Jésus debout sur son établi et écrasant un pseudo château fort, style carton-pâte.



Vue d'en bas du village

L'entrée de l'église est entre les deux tours



**Entrée des deux grottes
aménagées en chapelles**

En dépassant l'entrée de l'église, on arrive à deux grottes traitées façon « rocailles » et aménagées en chapelles avec, dans l'une d'elles, sur l'autel, un St Joseph couronné.



Grotte de St Joseph avec au fond l'autel de St Joseph couronné



Zoom sur la statue de St Joseph couronné

(remarquer que St Joseph est jeune et qu'il tient un lys dans la main gauche et... l'ancre de la barque de St Pierre dans la main droite)

Finalement, il n'y a rien de beau qui exalte la foi, en dehors de la vue sur le Puy en Velay, et, à la rigueur la statue de St Joseph couronné, qui est intéressante sur le plan théologique.

Mais précisément, il faut y voir l'expression de la foi d'une époque troublée : la deuxième partie du 19^e siècle où St Joseph apparaissait déjà, pour le petit peuple, comme le recours, et ce avant même que Pie IX, dans son décret *Quemadmodum Deus*, du 28 décembre 1870, proclame St Joseph Patron de l'Eglise universelle (voir la chronique joséphaine du 19 mars 2005).

C'est cette foi, dans sa maladresse d'expression, qu'il faut voir dans ce monument, aujourd'hui où l'Eglise et le monde traversent une crise encore plus grave par les atteintes au sanctuaire primordial de Dieu : le génome humain qui a permis l'Incarnation du Verbe.

Et pèleriner en ce sanctuaire St Joseph de Bon Espoir est une grâce, si l'on arrive à dépasser le rejet du monumental ostentatoire pour retrouver la « petitesse » toute « thérézienne » qui en est à l'origine et si on se sent interpellé par la réaction de nos ancêtres : appeler St Joseph au secours, nous, hommes et femmes d'aujourd'hui placés dans une situation bien plus dramatique qu'au 19^e siècle.

Une vieille femme, sans maison, vivait dans les deux grottes au sommet de la colline d'Espaly. Liée d'amitié avec une béate (note 1) elles placèrent ensemble, en 1855, une image de St Joseph dans une anfractuosité de ces grottes pour le prier. Elles furent vite rejointes par quelques personnes du village d'Espaly.

En 1865, l'abbé Fontanille consacra son temps et sa fortune à la construction de l'église et de la statue qui la domine.

Oeuvre du frère jésuite Besquet, la statue, en ciment armé, fut bénie par Monseigneur Thomas-François Boutry le 11 avril 1910, lors de la clôture du Jubilé du Puy de cette année là.

Si l'architecture de l'église évoque celle d'un château fort, c'est que l'on tenta d'évoquer le château fort qui la précéda, propriété des évêques du Puy et détruit à la fin du 16^e siècle.

Il faudrait chercher si c'est en ce château que se rendit Charles VII en 1420, 1422, 1424 et 1425 ou si c'est dans celui qui lui fait face, de colline à colline, toujours sur la commune d'Espaly. (photo ci-dessous)

Est-ce par réminiscence de la venue de Charles VII « dans un manoir épiscopal », que l'abbé Fontanille adopta ce plan de château fort pour l'église St Joseph de Bon Espoir ?

Voici un beau sujet de mémoire ou de thèse pour des historiens...



Toujours est-il que l'abbé Peyron dans son livre (E.Peyron, *Histoire de Notre Dame du Puy et de son Jubilé*, 1884, rééd. 2005, p.169 ss, LBC, BP117,85601, Montaignu Cedex,) nous rappelle, ou nous apprend (!) que le Dauphin Charles vint confier sa cause à Notre Dame du Mont Anis en 1420, après le traité de Troyes qui préparait la succession de Charles VI devenu fou, puis en 1422, à la mort de Charles VI et la proclamation du roi d'Angleterre Henri V comme roi de France par le Parlement et l'Université de Paris.

L'abbé Peyron écrit (p.170-171) : « Dans cette extrémité, le malheureux Charles VII se souvint une seconde fois de Notre Dame du Puy. Dès qu'il eut appris la mort de son père au château de Mehun-sur-Yèvre, en Berry (...) il accourut au sanctuaire du Mont Anis pour demander une seconde fois aide et protection à la Vierge Marie, en qui il avait mis toute sa confiance. C'est alors qu'au fond des montagnes du Velay, dans le petit manoir épiscopal d'Espaly (souligné par la rédaction), quelques chevaliers français, réunis autour du dauphin, déployèrent la bannière royale en s'écriant : Vive le Roi Charles, septième du nom, par la grâce de Dieu, roi de France ».

En 1424 après la défaite de Verneuil, qui semblait définitive pour Charles VII, il revint au Puy, puis en 1425, avec son épouse la reine Marie d'Anjou.

1429 fut l'année du Jubilé.

A la demande du chapitre de Notre Dame, Charles VII écrivit au Pape Martin V pour obtenir la prolongation de l'indulgence jusqu'au dimanche après Pâques, afin de permettre la venue de plus de monde.

L'abbé Peyron écrit (p.172) : « Ce jubilé de 1429 fut un pèlerinage véritablement national (...). Tant de confiance en Marie allait être enfin récompensée. Une intervention miraculeuse se produisit : Jeanne d'Arc apparut et la France fut miraculeusement sauvée ». C'est en effet le 6 mars 1429, dimanche de Laetare, que Jeanne d'Arc se présenta à Chinon pour trouver Charles VII et lui faire part de la mission dont elle est chargée par Dieu auprès de lui.

Tout se passe comme si Marie répondait par anticipation au Jubilé qui se préparait.

Dans les pages 178 et suivantes de la réédition du livre de l'abbé Peyron on découvre comment Jeanne d'Arc, voulut mettre son action sous la protection de Notre Dame du Puy...en y envoyant sa mère et

quelques chevaliers à sa place (elle était retenue à Poitiers où elle subissait une sorte d'examen d'orthodoxie). Le Jubilé de 1429 se termina début avril et le 30 avril Jeanne d'Arc entra à Orléans.

On comprend alors que dans ce «siècle du vacarme » comme disait Ernest Hello en 1875 à propos du 19^e siècle (cf chronique du 19 mars), les béates du Velay n'aient point oublié l'intervention divine... à partir... d'Espaly... et qu'elles se soient tournées, en 1855, en pleine crise « moderniste », vers le protecteur de Jésus et Marie : l'Eglise en construction : Joseph. Ce qui nous ramène à la statue de St Joseph couronné (ci-dessus) qui porte de la main droite, l'ancre de la barque de St Pierre, et qui est jeune, vigoureux et non cacochyme.

Une réaction populaire, comme du temps de Charles VII et de Ste Jeanne d'Arc, que l'Eglise appuiera, mais trop tard et la France subira l'invasion allemande de 1870, le Pape sera enfermé au Vatican jusqu'en 1929 et en 1871 c'est la Commune à Paris.

En 2005, le Sanctuaire St Joseph de Bon Espoir, à Espaly, garde toute sa résonance spirituelle et nationale, à une époque où les baptisés s'éloignent du Dieu de toute Sainteté, de toute Justice et de toute Paix... en perdant la pureté du cœur et des sens, tandis que la France vient de voter une loi de bioéthique qui ouvre la porte du clonage, véritable «loi d'abomination » puisque l'homme s'introduit dans le sanctuaire primordial de Dieu qu'est le génome humain qui a permis l'Incarnation du Verbe.

Le Jubilé de 2005 aura été marqué, ce 25 mars, dans la discrétion et le silence de la prière, par un pèlerinage des Croisés du Sacré Cœur.

Ils pèlerinent depuis 1973 pour «réparer les péchés publics de la France », et cette année, leur intention était bien sûr le dernier «péché public » : la loi de bioéthique du 6 août 2004 légalisant quelques modalités de clonage.

Pas de prêtres à leur tête.

Ils ont construit, depuis 1974, un autre sanctuaire à St Joseph... et, sans le savoir au départ, dans un village rattaché canoniquement au Puy au 11^e siècle : Chantemerle les Blés, dans la Drôme, à quelques km de Château Neuf de Galaure.

Le point commun de ce nouveau sanctuaire à St Joseph, avec celui d'Espaly, est d'être l'expression de la Foi populaire... en attendant leur reconnaissance par l'Eglise.

Il s'agit du sanctuaire St Joseph du St Sauveur.

Note 1 : Les béates étaient membres d'une institution fondée précisément au Puy en Velay, vers 1665, par Mademoiselle Martel, se rattachant à la congrégation des Dames de l'Instruction.

Les béates servaient tout à la fois de catéchistes, d'institutrices, d'infirmières, de conseillères conjugales, d'assistantes sociales, dans les petits hameaux foréziens.

Leur institution est typique de l'époque et de la région et l'action des béates peut expliquer le foisonnement particulier des vocations religieuses et sacerdotales dans la région du Puy en Velay.

Le sanctuaire St Joseph du St Sauveur, à Chantemerle les Blés, fera l'objet de la chronique du 9 avril 2005.
